

Pays d'Angoulême

INSTANTS PARTENAIRES 2023



Cher(e) Partenaire,

L'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême poursuit la promotion du territoire selon les 3 axes majeurs de sa stratégie touristique :

1. Capitaliser sur l'image, la Bande Dessinée et le réseau UNESCO
2. Développer l'itinérance douce (à pied, en vélo, en bateau) et les activités autour du fleuve Charente
3. Relancer le Tourisme d'affaires sur la destination et **renforcer les liens entre acteurs locaux** du tourisme.

A cette fin, vous trouverez dans ce document les propositions de partenariat 2023, qui se composent de différents modules. Vous pourrez constituer la formule qui conviendra le mieux à la promotion de votre établissement.

L'adhésion de base est obligatoire et les modules complémentaires sont à choisir selon les outils de communication que vous souhaitez privilégier.

D'autre part, nous vous faisons parvenir :

- La fiche de mise à jour de vos informations (1 fiche préremplie avec les informations actuelles – Merci d'y indiquer vos corrections en rouge)
- Le bon de commande « Partenariat 2023 »
- La fiche de synthèse des actions réalisées par l'OTPA.

L'ensemble de ces documents est à nous retourner, avant le :

05 OCTOBRE 2022

L'équipe de l'OTPA, reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires (Contact : S. NEBOUT au 05.45.90.11.54 ou par mail snebout@angouleme-tourisme.com)

Au plaisir de travailler ensemble à la réussite de la saison 2023

L'EQUIPE DE L'OTPA

Pays d'Angoulême

LA DESTINATION

Une destination au cœur de la région Nouvelle-Aquitaine, marquée par :

- **La créativité**, la Bande Dessinée et les festivals
- **L'itinérance Douce**, la nature et le patrimoine,
- Le fleuve Charente

Un territoire **riche de sa diversité** :

- 38 communes
- 141 345 habitants
- Angoulême, ville-centre, 42 000 habitants
- 643 km²



Nos labels :

➤ **Ville Créative de l'UNESCO**

Depuis 2004, le Réseau des villes créatives de l'UNESCO vise à faire de la créativité un moteur essentiel du développement urbain. Angoulême a rejoint ce réseau (180 villes de 72 pays) en décembre 2019.

- **Pays d'Art et d'Histoire**
- **Guide Vert Michelin ****

Quelques chiffres :

- **Nombre de nuitées : > 220 000 (Fin Août)**
- **Taxe de séjour : 280 000 € (saison 2021)**



27 hôtels
3 résidences



42 Chambres d'Hôtes
123 Meublés/Gîtes



2 campings



13 Aires de services
Camping-Car



Flow Vélo
Scandibérique



33 circuits
de randonnées



139 Cafés
Restaurants



42 Artisans
& producteurs locaux



64 sites
& activités

L'OFFICE DE TOURISME du Pays d'Angoulême

Association de loi 1901, L'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême est géré par un Bureau, constitué d'élus et de socio-professionnels issus du Conseil d'Administration (30 membres)

L'Équipe

Jean SIEFERT-OSTERMANN – Direction

Magali MASSIERE – Direction adjointe/Communication

Christine OLMER – Réceptif Groupes / Guide conférencier

Sophie NEBOUT – Relations partenaires

Odile PAULIAC – Resp. Accueil / Boutique

Brigitte JUDDE – Conseillère en séjour

Enrico DOMINGOS – Conseiller en séjour

Nathalie COUPRIE – Secrétariat

Chantal BLAINEAU – Chargée de mission « Rando/vélo »

Maureen DANSAY – Animation réseaux sociaux

Océane HERVE – Chef de projet NOTT

Le Bureau

Véronique ARLOT
Vice-Présidente

Michaël LAVILLE
Président

Pamela de MONTLEAU
Vice-Présidente

Annette FEUILLADE-MASSON
Trésorière

Bernard GOUGIS
Secrétaire

Patrick MARDIKIAN
Trésorier adjoint

Philippe VERGNAUD
Secrétaire adjoint

Le Conseil d'Administration

Collège 1 « GrandAngoulême »

M. LAVILLE
V. ARLOT
T. MOTEAU
M. PINVILLE
JL. MARTIAL
B. BAPTISTE
C. BREARD
S. DAVID
G. ROY
P. VERGNAUD

Collège 2 « Organismes professionnels et prestataires de services »

K. RENAY	BAC HOTELS
D. FAUQUE	BAC HOTELS
C. VANDEWALE	BAC HOTELS
D. THEMINE	BAC HOTELS
R. BARBIER	BAC HOTELS
T. LAFITTE	BAC HOTELS
M. BRAUD	CCI
M-A. QUIESSE	Gîtes de France
P. MARDIKIAN	Gastronomades
M. MAHY	Château Fleurac Maison Ravaud- Chambre d'Hôtes
F. LACOMME	Logis de Forge
P. DE MONTLEAU	Maison Lacroix
F. DESCLAUX	Prestataire Activités
P-M. CHEVAILLIER	Chambre Agriculture
C. VIDAL	

Collège 3 « Associations et institutions à vocation culturelle et de loisirs »

D. GROUX	FIBD
B. GOUGIS	AAAAC
S. HERAULT	Circuit Remparts
A. FEUILLADE	Musiques Métiesses
D. DEBROSSE	Club UNESCO
C. LAVIGNE	Comité Jumelage



LE PARTENARIAT

de la destination

2. « Les Réseaux Sociaux » / 40 €

PROMESSE TENUE

On parle de vous

- Le conseil engagé, donner la bonne information au bon moment en écoutant le visiteur

On se parle

- On s'appelle, on s'écrit, on vous rend visite et on se retrouve tous ensemble pour partager un moment

On en parle

- De vous, de nous, de nos trésors à découvrir lors de voyages de presse, dans des vidéos, des spots radio, des magazines...

Facebook et Instagram ces outils sont les incontournables de la visibilité sur nos smartphones, cette formule comprend :

- 5 parutions annuelles sur la page Facebook Angoulême-Tourisme (Planning à définir)
- 5 parutions annuelles sur le compte Instagram

POUR CETTE FORMULE, PENSEZ À REMPLIR LE CALENDRIER DE DIFFUSION SUR LE BON DE COMMANDE



NOS PAGES FACEBOOK :

14 000 abonnés

à la page Angoulême Tourisme

4 PAGES SUPPLÉMENTAIRES :

- ✓ Angoulême bons plans
- ✓ Angoulême Agenda
- ✓ Angoulême Gastronomie
- ✓ Angoulême Famille

NOTRE INSTA :

4 000 abonnés

sur @angoulemetourisme

NOS FORMULES

Ci-après sont détaillées les différentes formules de partenariat 2023.

Construisez votre partenariat, cochez sur le formulaire ce qui vous intéresse, totalisez et renvoyez vos informations, nous nous chargeons de la suite.

1. « La Cotisation » à 30 €

Formule de base pour devenir membre de l'Association « Office de Tourisme du Pays d'Angoulême », cette formule comprend :

- Droit de vote lors de l'Assemblée Générale annuelle
- Mise à jour de vos données sur le SIT (sur la base des informations fournies)
- Envoi de la newsletter hebdomadaire
- Accès à la page Facebook « Angoulême TourismePro »
- Tableau de bord mensuel

3. « le Web » / 65 €

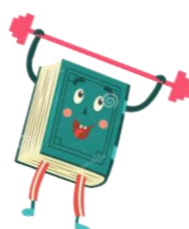
5 sites Internet

- ✓ Angoulême-tourisme.com
- ✓ Angoulême-rando.com
- ✓ Angoulême-visites.com
- ✓ Angoulême-agenda.com
- ✓ Angoulême-cadeaux.com

Formule de base pour de la visibilité sur Internet

- Votre établissement sur notre site Internet www.angoulême-tourisme.com (jusqu'à 5 photos)
- Présence de votre établissement sur les écrans de l'espace d'accueil (support fourni par l'adhérent)
- Saisie et mise à jour de vos informations sur DATA Tourisme (Base de données nationale)
- Présence sur la carte interactive du territoire

3. « Les brochures interactives » / 55 €



cette formule comprend :

- Votre établissement dans l'une de nos éditions interactives (Guide Hébergements, Instants Gourmands, Loisirs et activités / encart à valider avant diffusion)
- Mis à disposition d'1 pack Editions comprenant 10 cartes touristique (F) et 5 cartes touristiques (GB) + 20 « Angoulême en balade (F)



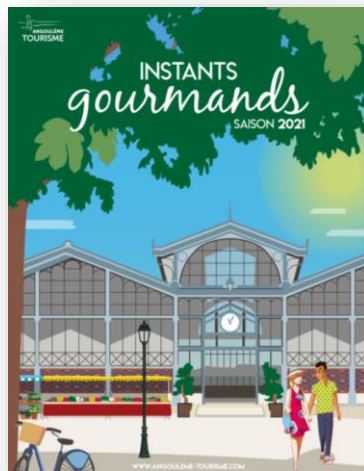
Guide des Vacances et Loisirs

les sites de visite,
monuments, activités et
festivals



Guide des Hébergements

les différents hébergements
(Hôtels, meublés, chambres
d'hôtes, Campings)



Instants Gourmands

les bars, cafés, restaurants et
producteurs locaux

5. Le « Conseil » / 65 €

Vous souhaitez en savoir plus sur le Pays d'Angoulême, afin que vos équipes puissent mieux renseigner vos clients, cette formule comprend :

- 1 rendez-vous individuels avec le chargé des partenariats.
- 1 diagnostic de votre présence sur les outils numériques
- 2 billets pour participer à une visite guidée (à choisir dans le programme des visites proposées par l'OTPA)

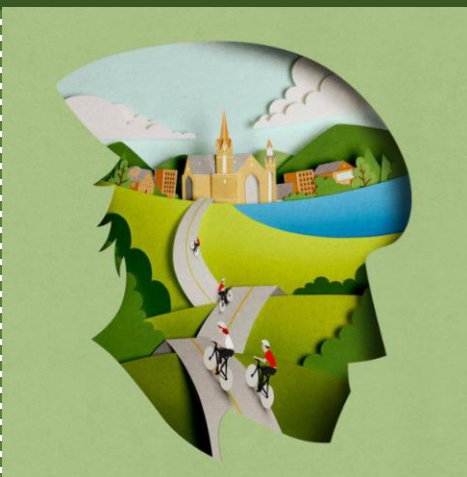


6. « A la demande »

**Nous restons à votre
écoute pour toutes
actions spécifiques
de promotion !**

- Présence de votre établissement sur le catalogue « Groupes » (Version numérique uniquement)
- Reportage Photo (de 10 à 20 photos par structure)
- Prêt d'un Pack Promo « Salons » comprenant :
 - ✓ 1 roll-Up Angoulême
 - ✓ 1 clé USB avec photos et vidéos
 - ✓ 1 jeu d'affiches
 - ✓ 20 Magazines d'accueil

Pour aller plus loin !



Au-delà des formules de partenariat, nous vous proposons également des encarts publicitaires supplémentaires sur nos différents supports.

Ces parutions s'entendent « Annonce fournie » par vos soins. Les espaces étant limités, ces encarts seront attribués dans l'ordre de réception (cachet de la poste faisant foi).

7. « Les encarts du site Internet »

Nous vous proposons des encarts publicitaires sur la page d'accueil de notre site Internet et dans la rubrique « Bons Plans ». Trois formules, basées sur la durée de publication :

- 2 semaines
- 4 semaines
- 6 semaines

(possibilité de scinder par tranche de 2 semaines)



PARTENARIAT 2023

en Charente

1 > CORRIGEZ LA FICHE D'INFORMATION et la retourner signée, même si aucune modification n'a été apportée !

2 > POUR LES PHOTOS ET VIDEOS n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet www.angouleme-tourisme.com pour consulter votre fiche et si besoin nous envoyer des nouvelles photos sur l'email suivant : snebout@angouleme-tourisme.com Si une photo a votre préférence pour apparaître dans le guide papier, veuillez le spécifier. **N'oubliez pas de nous retourner l'attestation (au verso) nous autorisant à publier vos photos signées.**

3 > CHOISISSEZ votre formule de partenariat 2022 en cochant dans la liste ci-contre et remplissez l'encart ci-dessous

4 > RETOURNEZ L'ENSEMBLE accompagné du règlement à l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême 7bis rue du Chat 16000 ANGOULEME

Je soussigné (nom du représentant légal) :

Représentant l'établissement :

Adresse :

Téléphone :

Mail:

Fait à :

Le :/...../.....

Signature

Cachet de l'établissement

NOS FORMULES

☐	1. « La Cotisation » <i>obligatoire</i>	➤ Membre de l'association et droit de vote lors de l'Assemblée Générale annuelle ➤ Mise à jour de vos données sur le SIT (sur la base des informations fournies) ➤ Envoi de la newsletter hebdomadaire ➤ Accès à la page Facebook « Angouleme Tourisme Pro »	30 €
☐	2. « Les Réseaux Sociaux »	➤ 5 parutions annuelles sur la page Facebook Angouleme-Tourisme (Planning à définir) ➤ 5 parutions annuelles sur le compte Instagram	40 €
☐	3. « Le Web »	➤ Votre établissement sur notre site Internet www.angouleme-tourisme.com (jusqu'à 5 photos) ➤ Présence de votre établissement sur les écrans de l'espace d'accueil (support fourni par l'adhérent) ➤ Saisie et mise à jour de vos informations sur DATA Tourisme (Base de données nationale) ➤ Présence sur la carte interactive du territoire	65 €
☐	4. « La brochure interactive »	➤ Votre établissement dans l'une de nos éditions interactives (Guide Hébergements, Instants Gourmands, Loisirs et activités / encart à valider avant diffusion) ➤ Mise à disposition d'1 pack Editions	55 €
☐	5. « Le Conseil »	➤ 1 rendez-vous individuels avec le chargé des partenariats. ➤ 1 diagnostic de votre présence sur les outils numériques ➤ 2 billets pour participer à une visite guidée (à choisir dans le programme des visites proposées par l'OTPA)	65 €
Les prestations 2, 3, 4 et 5 ne sont pas soumises à TVA			

TOTAL TTC :

DONT TVA 20%

L'ATTESTATION D'USAGE

de vos photos/vidéos

Je soussigné (nom du représentant légal) :

Représentant l'établissement :

Adresse :

Atteste être le propriétaire des photographies et vidéos envoyées à l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême.

Autorise l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême ainsi que son partenaire Charentes Tourisme à utiliser et à diffuser les photographies et vidéos envoyées, sur tous supports nécessaires à la promotion du tourisme (brochures touristiques, site internet, bornes multimédia...).

Précisez le copyright et le nom du ou des auteur(s) des photos/vidéos envoyées :

- Copyright :
- Nom du ou des auteur(s) :

Cet accord est valable pour une durée d'un an à compter de la signature de ce document.

Fait à le

Signature,
Cachet de l'établissement

LE BON DE COMMANDE

Publicités 2023

1 > CHOISISSEZ la taille de votre espace publicitaire sur l'édition thématique correspondant à votre activité :

- Guide Hébergement
- Guide Restauration « Instants Gourmands »
- Guide des vacances et loisirs

2 > REMPLISSEZ ET SIGNEZ le bon de commande

3 > RETOURNEZ le bon de commande avec le fichier de l'encart publicitaire au format PDF et le règlement à « OTPA, 7 bis rue du Chat – 16000 ANGOULEME »

	PAGE ACCUEIL ANGOULEME-TOURISME.COM & RUBRIQUES BONS PLANS	Tarif TTC
☐	➤ 2 semaines	63 €
☐	➤ 4 semaines	125 €
☐	➤ 6 semaines	187,50 €

TOTAL TTC :
DONT TVA 20%
